

PLUi

Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal

Boucle
Nord de Seine

Dessinons ensemble
notre territoire

Synthèse du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement durables)

Juin 2023



Argenteuil | Asnières-sur-Seine | Bois-Colombes

Clichy-la-Garenne | Colombes | Gennevilliers | Villeneuve-la-Garenne

Pour plus d'information : www.bouclenorddeseine.fr/plui

Le PADD clé de voute du PLUi !

Véritable **clé de voute du PLUi**, le PADD dessine les grandes orientations pour le devenir du territoire en termes d'aménagement, d'urbanisme, d'équipements, de développement, de paysage, d'environnement, de mobilité etc. C'est au regard de ce projet que sera défini l'ensemble des règles qui s'imposeront aux futures constructions ou à leurs évolutions.

Dans la continuité du travail engagé pour associer les habitants à l'élaboration du futur règlement d'urbanisme qui va s'appliquer sur les sept communes de l'intercommunalité à l'horizon de 2025, **nous allons vous présenter les orientations du PADD.**



Qu'est-ce que le PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme du territoire. Il permet de fixer le projet de territoire à horizon 2025. Il s'élabore à partir des enjeux du diagnostic, présentés lors de la phase précédente. Le PADD a vocation à refléter à la fois les spécificités du territoire sur lequel il s'applique, mais aussi les exigences d'évolution sur lesquelles les communes souhaitent s'engager. C'est le PADD qui guidera l'écriture des règles d'urbanisme (règlement, zonage, orientations d'aménagement et de programmation) qui s'appliqueront. La rédaction de ce corpus réglementaire sera la dernière étape dans l'élaboration du PLUi de Boucle Nord de Seine. Le PADD est donc un document central du PLUi.

Votre participation à la rédaction du PADD

Les temps de rencontre ont été nombreux et riches sur ces derniers mois. Du 1^{er} au 15 décembre 2022 se sont notamment tenus sept ateliers thématiques auprès des habitants des communes de Boucle Nord de Seine. Les habitants ont enrichi le travail mené lors de la phase de diagnostic par leur connaissance du territoire, leurs analyses sur les possibilités d'évolution de ce dernier et sur les priorités d'évolution. Ces ateliers ont permis d'esquisser les premières orientations du PADD. Le 8 mars 2023, un atelier a rassemblé les acteurs économiques du territoire afin de relever les enjeux, les attentes et les besoins en termes de développement économique. Plus largement, une réunion publique d'information s'est tenue le 20 avril 2023 en distanciel et a permis de présenter le PADD au grand public.



7 ateliers
grand public

1 atelier
avec les acteurs
économiques



**1 réunion
publique**
d'information du PADD

**Des
propositions**
variées et riches



Votre parole sur la ville de demain !



- ▶ **Prolonger les corridors écologiques existants pour renforcer la Trame Verte et Bleue** du territoire, notamment en améliorant la végétalisation des berges de Seine.
- ▶ **Améliorer l'accessibilité des espaces verts existants** car beaucoup d'habitants ont la sensation d'être éloignés des poumons verts du territoire.
- ▶ **Prévoir dans les nouvelles opérations une mixité fonctionnelle** favorisant la ville du quart d'heure, le vivre ensemble et la proximité des services et des commerces avec les lieux d'habitation.
- ▶ **Apaiser la circulation des voitures et désengorger les réseaux routiers du territoire** par l'amélioration de la qualité et de la continuité pour les mobilités douces, avec de nouvelles pistes cyclables en partageant l'espace public pour favoriser les cheminements piétons dans les villes.
- ▶ **Développer des centres de formation** notamment à travers des thématiques telles que la revalorisation des déchets et le recyclage.

Votre regard sur la ville !

Le concours photo a été un véritable moyen de saisir la diversité des regards sur nos villes, la multiplicité de leurs spécificités et pépites. Vos participations ont été nombreuses ! Une exposition itinérante parcourt l'ensemble des villes du territoire depuis le 2 février dernier suite à la cérémonie de remise des prix. Retrouvez sur la page dédiée l'ensemble des 25 photographies sélectionnées par le Jury à l'occasion du concours photos qui s'est déroulé en septembre 2022.



En savoir +

Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus et supports de présentation des événements de la concertation sur le site internet dédié au projet d'élaboration du PLUi.

4 axes et 12 défis pour le projet de territoire de Boucle Nord de Seine



AXE 1

Un territoire d'équilibres et riche de ses diversités

Le territoire s'inscrit dans une situation géographique singulière liée à la présence de la Seine qui a fortement influencé son histoire et son organisation. Géographie et histoire composent des villes aux caractéristiques propres avec un patrimoine paysager, historique et moderne important. Boucle Nord de Seine occupe une place stratégique aux portes de Paris et de la grande couronne vers le Val d'Oise. L'irrigation du territoire est assurée par les grandes voies de circulation et de train.

Les enjeux sont ainsi de valoriser la Seine et ce positionnement en profitant de son accessibilité. Il s'agit également de venir valoriser les singularités et les complémentarités des communes et d'accompagner leurs évolutions.

DÉFIS

Reconquérir la Seine

Conforter l'attractivité territoriale

Révéler la diversité des paysages et des patrimoines



AXE 2

Un territoire engagé dans une transition environnementale ambitieuse

Fortement urbanisé, le territoire dispose aussi de vastes espaces libres, constituant de grands noyaux de biodiversité, il est aussi le siège d'un maillage d'espaces verts diversifiés (parcs, jardins, coulées vertes, ...). On note cependant une carence en espaces verts. Par ailleurs, Boucle Nord de Seine est un territoire fragile dans un contexte d'augmentation des aléas. Les risques naturels, la qualité de l'air, les inondations ou encore la chaleur en ville sont autant de nuisances qui risquent de s'amplifier avec le dérèglement climatique.

Il s'agit donc de permettre au territoire de limiter ces impacts et de renforcer sa résilience, tout en offrant un cadre de vie sain à ses habitants.

Cet axe s'appuiera sur les qualités réelles du territoire et sur ses projets pour rééquilibrer et améliorer les conditions de vie, la santé des habitants et la capacité du territoire à faire face à des événements exceptionnels.

DÉFIS

Amplifier la nature en ville et améliorer le rapport au vivant

Devenir un territoire sobre et économe

Réussir la « ville santé » et des patrimoines





AXE 3

Un territoire du « vivre ensemble »

Boucle Nord de Seine accueille une population jeune et familiale qui enregistre un solde naturel positif générant une croissance de +0,5% par an, malgré un solde migratoire négatif.

L'offre résidentielle pour les habitants du territoire est diversifiée comme en atteste la richesse des tissus urbains. Les villes jouissent d'un réseau de centralités et de polarités qui permettent une armature commerciale cohérente valorisant les centres-villes et un niveau d'équipement et de services satisfaisant.

Le territoire est bien desservi par un système de transports routiers, ferroviaires et collectifs structurants. Cependant, le réseau des mobilités actives reste peu développé.

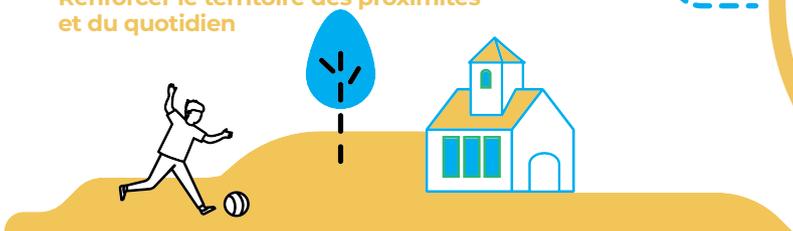
L'enjeu est de favoriser une meilleure appropriation du territoire par ses habitants. Il s'agit, notamment, de favoriser la mixité sociale et fonctionnelle qui permet également de répondre à la ville des proximités.

DÉFIS

Aménager un territoire pour tous et à tout âge

Irriguer la ville de mobilités apaisées

Renforcer le territoire des proximités et du quotidien



AXE 4

Un territoire actif, productif et innovant

Boucle Nord de Seine est le 5^{ème} territoire d'emploi de la métropole avec plus de 184 000 emplois et un tiers des actifs résidents y travaille. L'industrie constitue un point commun à l'histoire des 7 villes et constitue une identité singulière. Territoire d'industrie, Boucle Nord de Seine est aussi un territoire d'équilibre avec une diversité d'entreprises. L'attractivité en matière de développement économique est liée aux atouts du territoire : proximité de Paris, transport, bassin d'emploi, qualité de vie, offre de logements etc. Cependant, avec l'augmentation du nombre d'habitants, on assiste à une résidentialisation du territoire.

Il est donc important pour le territoire de réinventer la place de l'immobilier économique, par des projets innovants et responsables.

Il conviendra également de conforter l'emploi en accentuant les actions en faveur du développement d'équipements de formation.

DÉFIS

Conforter le territoire actif et productif en faveur de l'emploi

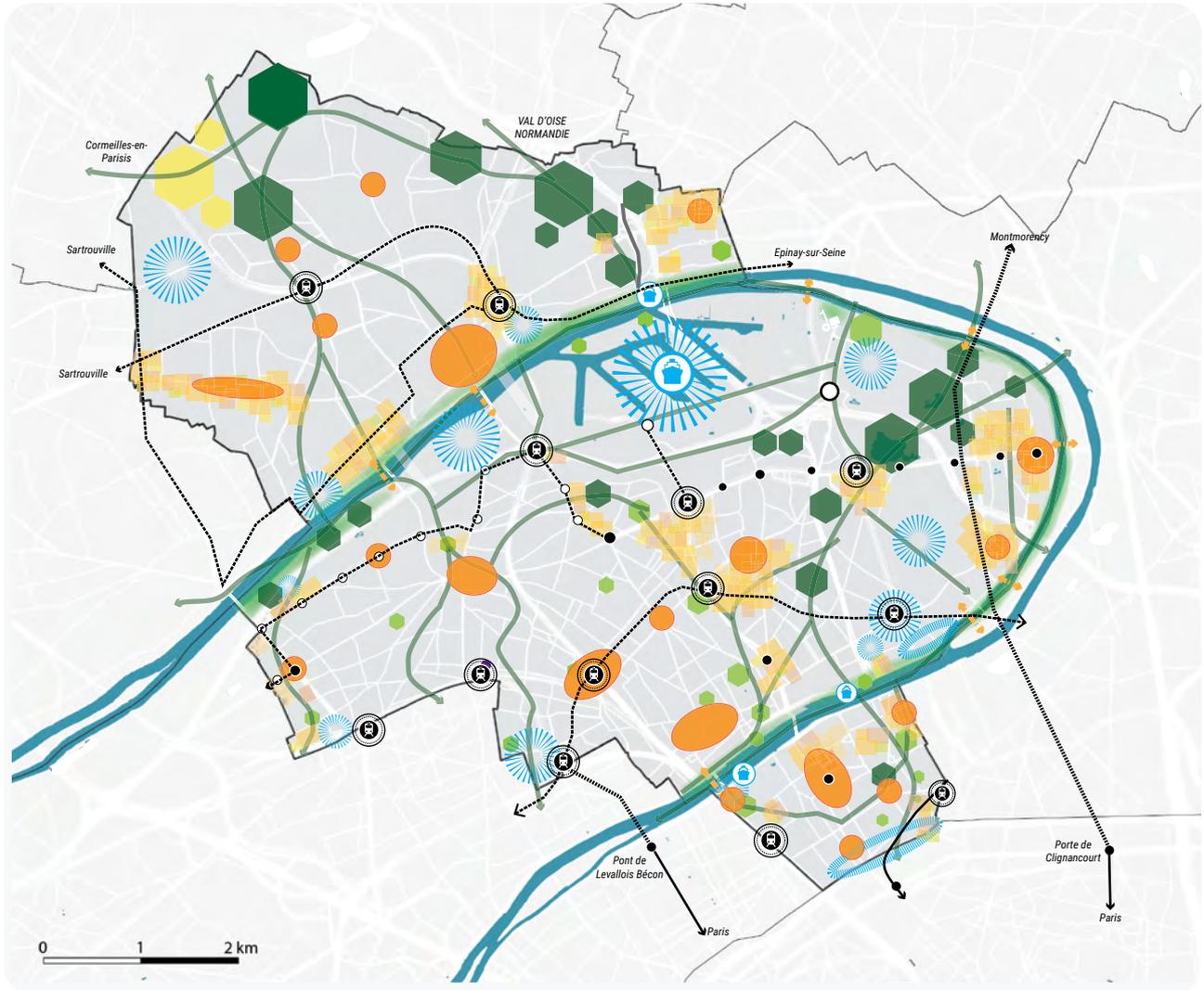
Soutenir les mutations et la valorisation des secteurs d'activités

Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition environnementale



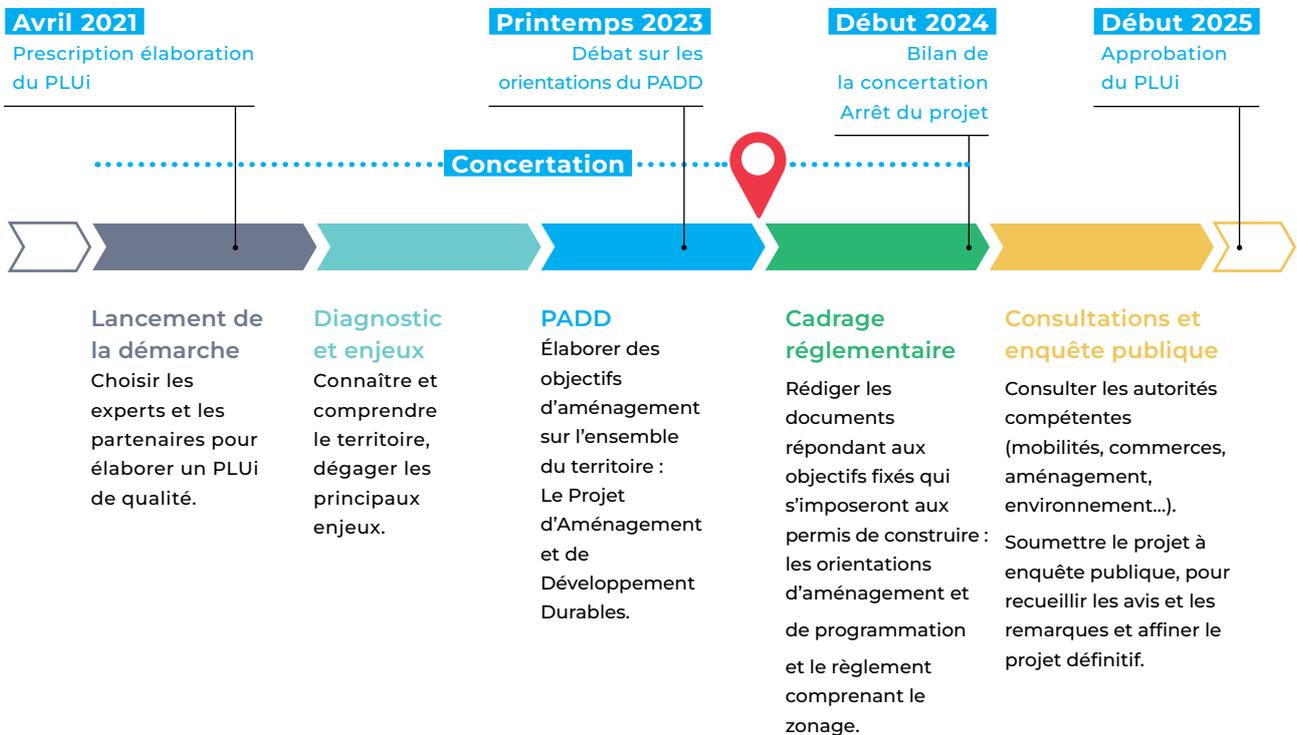
Les défis de Boucle Nord de Seine

Afin de traduire les enjeux du territoire à différentes échelles, le PADD est structuré en 4 grands axes. Chaque axe se décline en 3 défis qui eux-mêmes se traduisent en orientations présentant les attentes pour Boucle Nord de Seine. Ces ambitions sont explicitées et spatialisées sur 4 cartographies complémentaires les unes des autres. Retrouvez ci-dessous une synthèse des cartes et dans les pages précédentes les grands axes et défis du PADD.
Rendez-vous sur [www/bouclenorddeSeine.fr/plui](http://www.bouclenorddeSeine.fr/plui) pour lire l'intégralité du PADD.

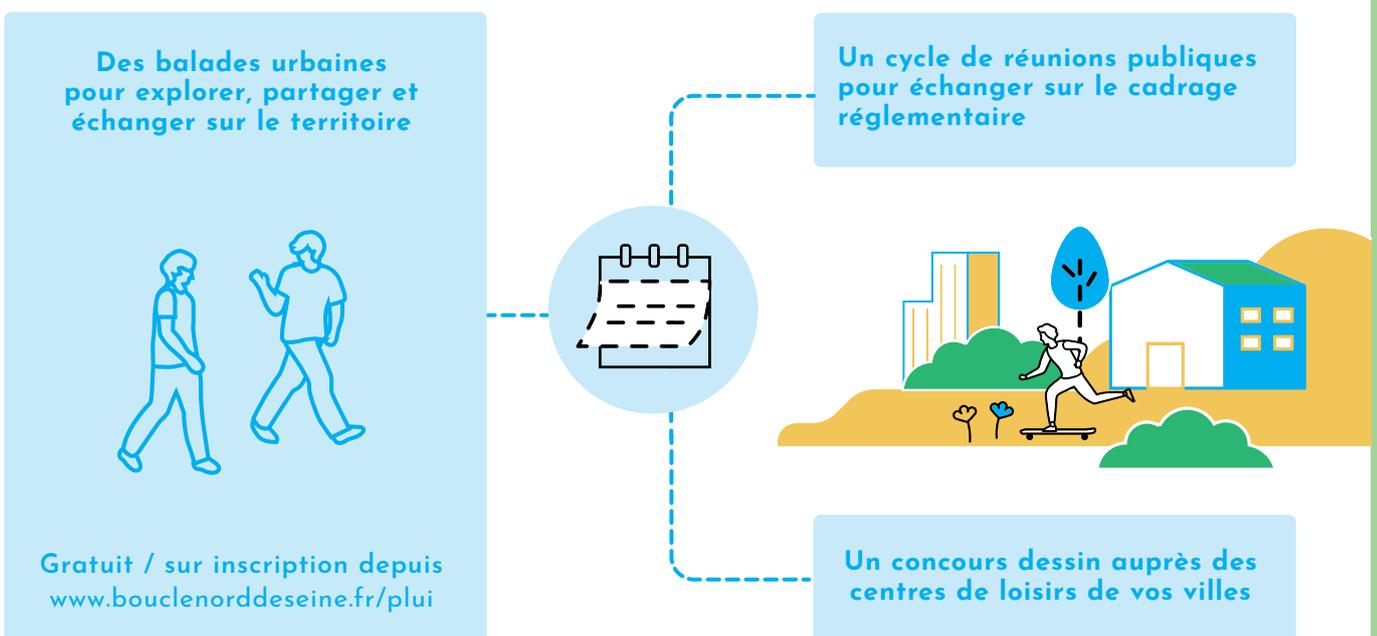


	Assurer une renaturation des berges de Seine		Fluidifier les parcours résidentiels pour favoriser l'ancrage des populations dans des secteurs à enjeux		Réaliser de nouveaux franchissements en faveur des modes actifs pour tisser des liens entre les communes
	Maintenir et renforcer les grands noyaux de biodiversité du territoire		Développer ou créer des centralités et polarités (commerces, services, équipements, etc.)		Renforcer l'attractivité économique en cohérence avec les gares et stations du territoire (en projets et existante)
	Consolider les grandes composantes de la trame verte locale et les connecter		Maîtriser l'avenir des fonciers stratégiques en sanctuarisant leur vocation économique		Renforcer le maillage de transports en commun structurants
	Préserver et valoriser les espaces agricoles				Limitier les nuisances liées aux axes ferrés ou routiers de grand trafic, en lien avec les gestionnaires de ces infrastructures

Et après le PADD ?



Le PADD fera l'objet de débats au sein des conseils municipaux de chacune des villes et en conseil de territoire. La concertation va se poursuivre tout au long de la démarche d'élaboration avec de nouveaux temps fort organisés prochainement pour préparer notamment la phase réglementaire.





Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine

1 bis rue de la Paix - 92230 Gennevilliers

plui@bouclenorddeseine.fr

www.bouclenorddeseine.fr/plui

